

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 Janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le 15 janvier à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 09 janvier 2025, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, Maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 8  
Nombre de membres présents : 7  
Nombre de suffrages exprimés : 7

Nombre de voix pour : 7  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 0

**Présents :** Alexandra BUTEL, Alain LAURENS, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jean-Louis SERRES, Marie-Paule ROGOU, Jérémy SARRAZIN

**Absents Excusés / Pouvoirs :** Cécile LAPEYRE,

**Secrétaire de séance :** Jean-Louis SERRES

**Objet : Création de deux itinéraires VTT**

Afin d'enrichir l'offre VTT du Dévoluy, la Communauté de Communes BUËCH DÉVOLUY propose la création de deux nouveaux itinéraires qui correspondent aux attentes des VTTistes ayant un bon niveau technique et souhaitant un profil constitué d'une montée sur piste et de descentes ludiques et longues sur de beaux single-tracks.

Ce profil d'itinéraire est peu présent sur l'offre existante du Dévoluy et viendra ainsi la compléter. Ces itinéraires permettent un départ de l'Office de Tourisme de St Etienne en Dévoluy, ouvert à l'année et labellisé accueil vélo.

**Considérant** la compétence de la CCBD "Conception, réalisation, entretien et gestion des sentiers et cheminements doux ayant un intérêt touristique communautaire",

**Considérant** la note détaillée de la CCBD présentant le tracé des deux nouveaux itinéraires VTT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le projet de création de deux itinéraires tel que présenté par la CCBD (note et tracés en annexe)

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou publication, en application de l'article R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :*

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 17-01-2025  
Publié le : 17-01-2025  
Affiché le : 17-01-2025

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL





**Objet :** Amélioration de l'offre VTT du Dévoluy avec deux nouveaux itinéraires balisés et promus en 2025

**Suivi par :** Damien DESBENOIT

**Date :** 08/01/2025

## Contexte :

Afin d'enrichir l'offre VTT du Dévoluy, nous proposons deux nouveaux itinéraires qui correspondent aux attentes des VTTistes ayant un bon niveau technique et souhaitant un profil constitué d'une montée sur piste et de descentes ludiques et longues sur de beaux single-tracks.

Ce profil d'itinéraire est peu présent sur l'offre existante et viendra la compléter.

Ces itinéraires permettent un départ de l'Office de Tourisme ouvert à l'année et labellisé accueil vélo.

Les deux itinéraires ont été sélectionnés grâce au travail conjoint des « traceurs » de l'Eterlou (René Sarrazin et Clément Monnot et de l'agent en charge des APN de la CCBD par ailleurs moniteur VTT.

## Présentation des deux itinéraires :

### Itinéraire 13 : « Le Col de Rabou »

Cotation VTT musculaire : Noir

Cotation VTTAE : Rouge

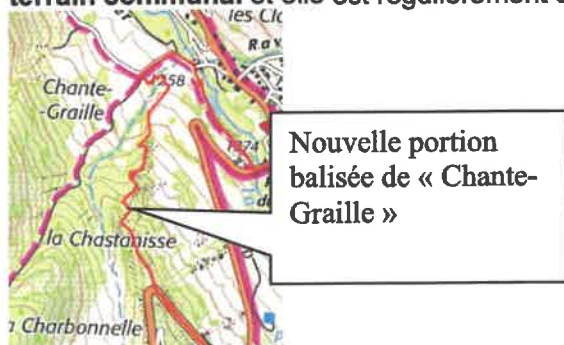
Départ : OT du Pré

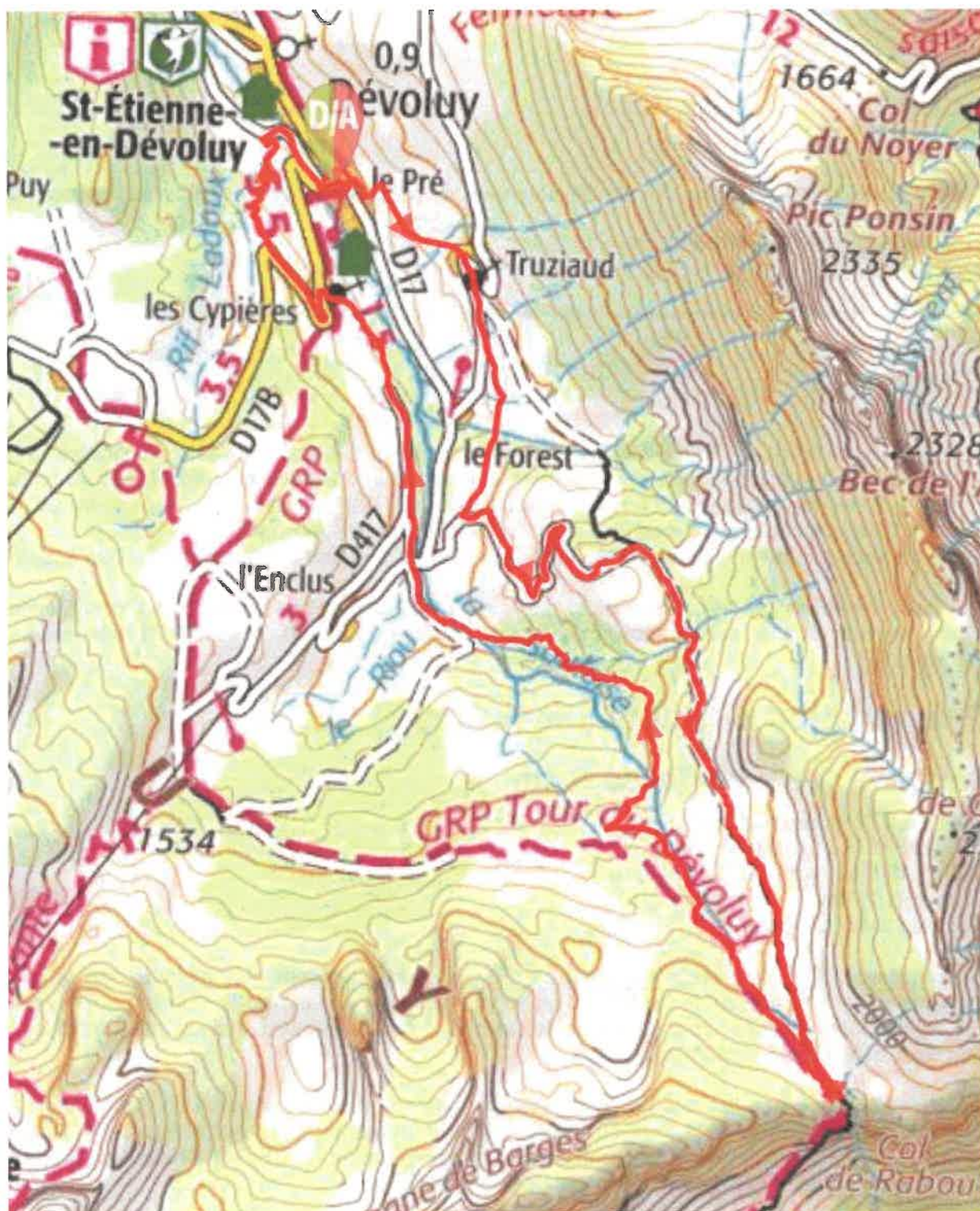
Distance : 17 km

Dénivelé positif : 715 m

**Descriptif succinct :** La montée régulière se fait par des pistes roulantes jusqu'au col et son magnifique point de vue sur le Dévoluy et au sud sur la haute vallée du petit Buëch. La descente est variée entre alpages, bois de Mélèzes, marnes... Cette descente ludique mais technique s'adresse aux Vttistes expérimentés.

**Itinéraire :** Du départ au Jas des Barges, l'itinéraire reprend l'itinéraire pédestre du Col de Rabou. Entre le Jas des Barges et le Pont du Villard, l'itinéraire reprend le tour du Dévoluy à VTT déjà existant. **La portion qui n'était pas balisée et qui est nouvelle de Chante-Graille se situe en terrain communal** et elle est régulièrement utilisée par l'Eterlou.





*Extrait de carte de la boucle 13 du Col de Rabou*



*Sur la boucle 13 du Col de Rabou (portion commune avec le Tour du Dévoluy à VTT)  
@D.Desbenoit/CCBD*

## Itinéraire 15 : « Le Pied de Faraut »

Cotation VTT musculaire : Noir

Cotation VTTAE : Rouge

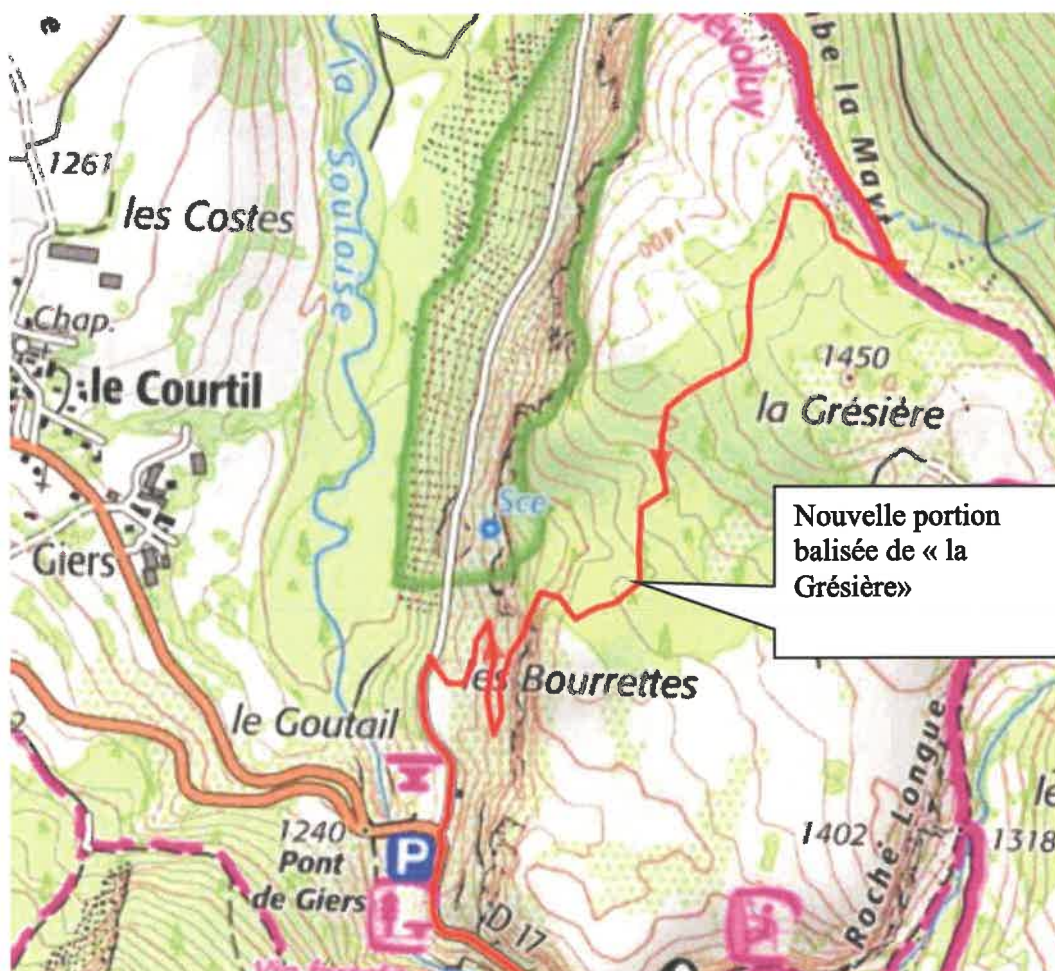
Départ : OT du Pré

Distance : 24 km

Dénivelé positif : 910 mètres

Descriptif succinct : Après une montée sur des pistes jusqu'à la cabane de l'Avalanche, une première belle descente sur single-track ramène les Vttistes au Pont du villard avant de rejoindre le Pied de Faraut et d'enchaîner par le beau sentier en sous bois de la Grésière.

Itinéraire : Traversée du camping municipal puis montée par des pistes jusqu'à la cabane de l'avalanche, puis partie commune avec le tour du Dévoluy jusqu'au ravin de Serre Uscla. Descente en forêt domaniale par un vieux sentier existant jusqu'à la Combe de la Mayt. La seule portion non balisée précédemment est la descente de la Grésière qui a été emprunté par l'Eterlou et traverse essentiellement des terrains communaux et des landes non exploitées.





*Extrait de carte de la boucle 15 du pied de Faraut*



*Sous-bois de Mélèzes en Dévoluy @G.Isnard/OT Dévoluy*

**Calendrier / agenda / étapes :**

- 1/ Janvier 2025 : Délibération de la Commune Dévoluy
- 2/ Printemps 2025 : Intégration de ces deux nouveaux itinéraires au schéma intercommunal
- 3/ Printemps 2025 : confortement ou retrait du balisage selon les décisions politiques
- 4/ Printemps 2025 : ajout des itinéraires sur les sites de l'OT, Geotrek et le site de la FFC ainsi que l'application Kamino
- 4/ Été 2025 : sortie du nouveau carto-guide VTT Buëch Dévoluy avec ces deux itinéraires
- 5/ Automne 2025 : sortie du dossier vélovert « échappée vélovert » avec présentation de ces sentiers.